

Journée filière agroforesterie et élevage

Labéllisée Ecophyto / Portée par la FD Civam 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

Objectifs

Appréhender la mise en place d'un atelier d'agroforesterie en élevage

Enjeux

• Comment améliorer le confort de ses animaux ? • Comment produire un complément alimentaire de 1er choix, tout en gérant autrement la productivité de ses prairies ? • Comment limiter l'accumulation des déjections et les risques de parasitisme ? • Comment améliorer l'intégration paysagère de ses bâtiments ? L'agroforesterie peut apporter un certain nombre de bénéfices à votre système d'élevage notamment par l'adaptation au changement climatique, mais quelles sont les difficultés techniques et les limites de ces pratiques ? Comment les dépasser ?

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Module à distance : 10,5h

Ces heures vous permettent de suivre la formation en présentiel. Elles sont indispensables au bon déroulement de la formation et pour l'acquisition des compétences et des connaissances.

- 8h : Contenus en ligne sur la plateforme d'E-learning en page 25 d'Agroof (vidéos techniques, documents d'approfondissement, activités d'autoévaluation...).

- 2,5h : Module sur le changement climatique (sera transmis par mail)

Présentiel : 1 jour

- Présentation des derniers résultats de la recherche

- Visite d'exploitations agricoles pilotes en agroforesterie.

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Dates, lieux et intervenants

date à définir

01 déc 2023

09:00 - 17:00

30010 Anduze

Module à distance : 10,5h

Daniele Ori, Pierrick Gouhier, Numa Fauchère et Valentin Laubriet, formateurs et conseillers en agroforesterie pour la Scop AGROOF.

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 20/11/2023

Tarifs

Adhérent 781€

Non adhérent 781€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter.



Modalités d'accès :

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))